



**CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE LA VILLE DE MIRAMAS**  
**SÉANCE DU 8 JUILLET 2024**

*La séance est ouverte à 18 heures dans les formes réglementaires, sous la présidence de Monsieur Frédéric VIGOUROUX, Maire de Miramas.*

**Monsieur le MAIRE.**- Mesdames et Messieurs, il est 18 heures. Nous n'allons pas fermer le bureau de vote, mais ouvrir le Conseil municipal, donc je vous demande beaucoup d'attention.

Je vais demander que l'appel des adjoints et des Conseillers municipaux soit fait par Nadia ALI, comme d'habitude.

*Madame Nadia ALI salue l'Assemblée et procède à l'appel nominal des élus du Conseil municipal.*

**Étaient présents, Mesdames et Messieurs :**

Frédéric VIGOUROUX – Anne-Marie GACHON – Gérald GUILLEMONT – Laëtitia DEFFOBIS – Jacques BAUDOUX – Paulette ARNAUD – Éric MARCHESI – Anne-Marie CHAYOT – Christian PEYRO – Olivier JULIEN – Géraldine BUTI – Daniel HIGLI – Monique TRINQUET – Maryse RODDE – Fernande REYNAUD – Bernard GOUDILIÈRE – Serge CIZABUIROZ – Christiane LEYDER – Régine SONZOGNI – Jean-Luc SANCHE – Thierry QUÉRÉ – Martine ARFI – Christophe CAILLAULT – Margarita ACKE-MELO – Hatab JELASSI – Nadia ALI

**Étaient absents et représentés, Mesdames et Messieurs :**

|                 |     |                   |
|-----------------|-----|-------------------|
| Fadela AOUMMEUR | par | Christian PEYRO   |
| Brigitte CONTÉ  | par | Martine ARFI      |
| Ali BOUZELMAT   | par | Hatab JELASSI     |
| Jérémy PARDIES  | par | Laëtitia DEFFOBIS |

**Étaient absents et excusés, Mesdames et Messieurs :**

Viviane ROYER  
Romain TONUSSI  
Gérard GÉRON  
Errol FERRER  
Coralie CIVET

*Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut valablement délibérer.*

**Monsieur le MAIRE.**- Puisque nous avons le *quorum* et qu'il est l'heure, nous allons pouvoir commencer.

**DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

**Monsieur le MAIRE.**- Nous allons commencer par la désignation du Secrétaire de séance. Je vous propose la candidature de Madame Laëtitia DEFFOBIS.

Y a-t-il une autre candidature ? Non. Merci.

*En l'absence d'autre candidature, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 30**

(30 « Pour Miramas »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**Monsieur le MAIRE.**- Elle est donc élue à l'unanimité.

*Madame Laëtitia DEFFOBIS est désignée Secrétaire de séance à l'unanimité.*

## ORDRE DU JOUR - Conseil municipal du 8 juillet 2024

### A) Information au Conseil municipal :

- 1) **N°151-2024** Démission de Monsieur Nicolas Franck CHALENDAR, conseiller municipal  
- Installation de son successeur

### B) Délibérations :

#### VILLE DURABLE

- 2) **N°152-2024** Rapport sur l'utilisation de la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSU) - 2022/2023
- 3) **N°153-2024** Cession de la parcelle cadastrée section CC n°4 d'une contenance de 150 m<sup>2</sup>  
sise 7 avenue du Grand Rhône à Chantegrive
- 4) **N°154-2024** Cession de la parcelle cadastrée section CC n°3 d'une contenance de 150 m<sup>2</sup>  
sise 5 avenue du Grand Rhône - Chantegrive
- 5) **N°155-2024** Sortie d'inventaire de deux véhicules vendus aux enchères

#### PÔLE RESSOURCES

- 6) **N°156-2024** Budget prévisionnel 2024 - Budget annexe Régie municipale d'action sociale
- 7) **N°157-2024** Approbation de la définition des moyens matériels et humains mis à disposition de la Régie municipale d'action sociale
- 8) **N°158-2024** Abonnement à l'offre de service la Carte Pass'CE - Approbation du contrat d'abonnement de la Régie municipale d'action sociale à compter du 2 septembre 2024
- 9) **N°159-2024** Approbation des tarifs billetterie de la Régie municipale d'action sociale avec participation à compter du 2 septembre 2024
- 10) **N°160-2024** Accroissement Temporaire d'Activité – Création d'un emploi non-permanent de chargé de mission d'accès aux droits des étrangers et lutte contre les discriminations
- 11) **N°161-2024** Accroissement Temporaire d'Activité – Création d'un emploi non-permanent d'adjoint administratif pour assurer la gestion de la salle des fêtes municipale
- 12) **N°162-2024** Approbation de la convention de mise à disposition de personnel à titre onéreux auprès de l'association Mille et une Danses - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer

13) N°163-2024 Approbation de la convention de partenariat pour le dispositif "Mon projet de Boutique" avec Initiative Ouest Provence - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer

14) N°164-2024 Mise en place d'un emprunt de 2 500 000 € auprès de du Crédit Coopératif

### TRANSITION ECOLOGIQUE

15) N°165-2024 Attribution d'une subvention spécifique à l'association l'École du Chat des Alpilles

### VILLE D'AVENIR

16) N°166-2024 Approbation de la création du Syndicat Intercommunal « Territoire nourricier Saint-Chamas / Miramas » (T.N.S.M) - Approbation des statuts

17) N°167-2024 Attribution d'une subvention spécifique à l'association Nuits Médis - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer l'avenant n°1 à la convention d'objectifs et de moyens

18) N°168-2024 Approbation de la convention d'objectifs et de financement de l'aide aux Loisirs Équitables et Accessibles 2024/2027 (*rapport ajouté*)

**Monsieur le MAIRE.**- On n'a pas de procès-verbal à approuver cette séance.  
Nous allons donc commencer les délibérations.

### A/ INFORMATION AU CONSEIL MUNICIPAL

#### 1) DÉMISSION DE MONSIEUR NICOLAS FRANCK CHALENDAR, CONSEILLER MUNICIPAL

Rapporteur : Madame Laëtitia DEFFOBIS

*Madame Laëtitia DEFFOBIS procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- Madame Coralie CIVET a reçu un recommandé avec accusé de réception qu'elle a utilisé, mais elle ne nous a pas donné son avis, donc, pour l'instant, elle est installée au Conseil municipal.

On attend, puisqu'elle habite maintenant de l'autre côté de la France, de voir si elle fait une lettre de démission. Une fois qu'elle aura fait cette lettre de démission, le suivant sur la liste est Monsieur Michel ROYER.

Je rappelle aux membres du Conseil municipal que, conformément à la Commission municipale qui a lieu avant – nous étions bien seuls –, j'ai rajouté au Conseil municipal une délibération sur table qui concerne la convention d'objectifs et de financements de l'aide aux loisirs équitables et accessibles avec la CAF (Caisse d'Allocations Familiales). Il fallait que l'on attende que la CAF nous envoie les documents.

La question n° 2 est sur l'utilisation de la dotation de solidarité urbaine. Globalement, Martine, c'est un bon rapport.

**Madame Martine ARFI.**- C'est un très bon rapport.

## **B/ DÉLIBÉRATIONS :**

### **VILLE DURABLE**

#### **2) RAPPORT SUR L'UTILISATION DE LA DOTATION DE SOLIDARITÉ URBAINE ET DE COHÉSION SOCIALE (DSU) - 2022/2023**

Rapporteur : Madame Martine ARFI

*Madame Martine ARFI procède à une lecture succincte du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- Évidemment, vous avez tout ce qui concerne le renouvellement urbain, tout ce qui concerne les chantiers autour de la cité éducative, tout ce que nous faisons avec les centres sociaux. L'objectif est toujours de travailler au plus près de nos habitants et d'apporter des réponses en termes de démocratie locale, mais aussi en termes de responsabilités, de droits et devoirs.

Et, pour terminer – même si je pourrais en parler pendant des heures avec toi, Martine –, quand même, on a été très à l'écoute des habitants. On a cherché à innover pour renforcer les proximités. Notre contrat de ville est l'un des meilleurs.

**Madame Martine ARFI.**- On peut le dire.

**Monsieur le MAIRE.**- Je ne le dis pas souvent parce que cela peut sembler exagéré, mais on est souvent montré en exemple. On a beaucoup travaillé sur la question de la culture, sur les valeurs républicaines.

**Madame Martine ARFI.**- L'engagement, la jeunesse, aussi, le sport.

**Monsieur le MAIRE.**- Bien sûr, je ne peux pas terminer sans dire que je suis très content que nous puissions avoir une dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale liée à la pauvreté de notre commune, mais qu'elle me paraît insuffisante, financièrement. Je pense que Monsieur GUILLEMONT sera d'accord avec moi.

**Monsieur Gérald GUILLEMONT.**- Tout à fait, Monsieur le MAIRE.

**Monsieur le MAIRE.**- Nous allons continuer.

Bien évidemment, c'est un travail que l'on fait avec la Métropole, puisqu'elle a la responsabilité de la Politique de la ville, notamment, et tous les corps de l'État, les structures associatives, la CAF, la Sécurité sociale, le milieu associatif dans sa globalité, le sport, l'emploi – c'est l'un des axes fondamentaux de notre travail – et la remise vers l'emploi avec, évidemment, Pôle Emploi, la Mission locale, etc.

**Madame Martine ARFI.**- Et la santé.

**Monsieur le MAIRE.**- Evidemment, avec tout le travail qui est fait autour de la prévention et de la santé, et tout le travail que nous faisons pour réimplanter des médecins généralistes et des spécialistes sur notre ville.

Ce rapport fait quand même plus d'une quarantaine de pages. Il est très important de le lire parce que cela donne quand même vraiment une image réelle de l'engagement que nous menons à travers cette politique et de l'ensemble du travail que nous faisons au quotidien pour l'amélioration de la vie de tous les jours de nos concitoyens.

Merci pour ce travail, Madame ARFI.

Je vous propose de passer au vote.

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 30**

(30 « Pour Miramas »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**3) CESSION DE LA PARCELLE CADASTRÉE SECTION CC N° 4 D'UNE CONTENANCE DE 150 M<sup>2</sup> SISE 7 AVENUE DU GRAND RHÔNE À CHANTEGRIVE**

Rapporteur : Monsieur Olivier JULIEN

*Monsieur Olivier JULIEN procède à une lecture succincte du rapport.*

**Monsieur le MAIRE**.- Très bien.

Y a-t-il des questions ? S'il n'y a pas de question, nous passons au vote.

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 30**

(30 « Pour Miramas »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**4) CESSION DE LA PARCELLE CADASTRÉE SECTION CC N° 3 D'UNE CONTENANCE DE 150 M<sup>2</sup> SISE 5 AVENUE DU GRAND RHÔNE - CHANTEGRIVE**

Rapporteur : Monsieur Olivier JULIEN

*Monsieur Olivier JULIEN procède à une lecture succincte du rapport.*

**Monsieur le MAIRE**.- On va peut-être rappeler que toutes les agences immobilières de la Ville – absolument toutes – avaient été contactées.

**Monsieur Olivier JULIEN**.- Oui, toutes. On l'a dit.

**Monsieur le MAIRE**.- C'est l'évaluation qui est faite, actuellement, de la valeur du marché.

Pourquoi les avons-nous vendues ? C'est parce que la Ville n'a pas d'utilité à conserver des biens dégradés que des familles veulent bien les récupérer. Il vaut mieux les vendre. C'est pour cela que nous vous le proposons.

**Monsieur Olivier JULIEN**.- Les acheteurs sont très contents.

**Monsieur le MAIRE.**- Tant mieux ! Ce sont des familles de Miramas qui seront très heureuses.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 30**

(30 « Pour Miramas »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**5) SORTIE D'INVENTAIRE DE DEUX VÉHICULES VENDUS AUX ENCHÈRES**

**Rapporteur :** Monsieur Christian PEYRO

*Monsieur Christian PEYRO procède à une lecture succincte du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- Merci, Monsieur PEYRO.

S'il n'y a pas d'avis contraire, on passe au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ?

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 30**

(30 « Pour Miramas »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**Monsieur le MAIRE.**- C'est adopté à l'unanimité.

Je cède à Madame Anne-Marie GACHON la présidence et je sors, officiellement, de la salle.



*Monsieur le MAIRE quitte la séance et en transmet la Présidence à Madame Anne-Marie GACHON, Première adjointe.*

**Madame Anne-Marie GACHON.**- Nous passons à la délibération n° 6.

## **PÔLE RESSOURCES**

### **6) BUDGET PRÉVISIONNEL 2024 - BUDGET ANNEXE RÉGIE MUNICIPALE D'ACTION SOCIALE**

**Rapporteur :** Madame Anne-Marie GACHON

**Madame Anne-Marie GACHON.**- Vous avez un tableau qui vous montre la section d'investissement et la section de fonctionnement, en dépenses et en recettes. Vous verrez que le total du budget est de 110 000 euros. On en a parlé au dernier Conseil municipal.

*Madame Anne-Marie GACHON procède à une lecture succincte du rapport.*

**Madame Anne-Marie GACHON.**- Vous avez en annexe tout le fonctionnement des budgets.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**Ne prend pas part au vote en tant qu'élu intéressé : Monsieur Frédéric VIGOUROUX.**

#### **VOTE**

**POUR : 29**

(29 « Pour Miramas »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**Madame Anne-Marie GACHON.**- C'est adopté à l'unanimité.

*Monsieur le MAIRE rejoint la séance et en reprend la Présidence.*

**7) APPROBATION DE LA DÉFINITION DES MOYENS MATÉRIELS ET HUMAINS MIS À DISPOSITION DE LA RÉGIE MUNICIPALE D'ACTION SOCIALE**

Rapporteur : Madame Anne-Marie GACHON

*Madame Anne-Marie GACHON procède à une lecture succincte du rapport.*

**Monsieur le MAIRE**.- Très bien. Là, il s'agit tout simplement de la définition des moyens, donc je peux reprendre la séance ; c'est ce que l'on m'a dit.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 30**

(30 « Pour Miramas »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**Monsieur le MAIRE**.- C'est adopté à l'unanimité.

La question suivante, Madame. Là, je ne prendrai pas part au vote. Vous prenez donc la présidence.

*Monsieur le MAIRE quitte la séance et en transmet la Présidence à Madame Anne-Marie GACHON, Première adjointe.*

**8) ABONNEMENT À L'OFFRE DE SERVICE LA CARTE PASS'CE - APPROBATION DU CONTRAT D'ABONNEMENT DE LA RÉGIE MUNICIPALE D'ACTION SOCIALE À COMPTER DU 2 SEPTEMBRE 2024**

Rapporteur : Madame Anne-Marie GACHON

*Madame Anne-Marie GACHON procède à une lecture succincte du rapport.*

**Madame Anne-Marie GACHON.**- Naturellement, vous avez le détail du contrat, derrière.

On va passer au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ?

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**Ne prend pas part au vote en tant qu'élu intéressé : Monsieur Frédéric VIGOUROUX.**

**VOTE**

**POUR : 29**

(29 « Pour Miramas »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**Madame Anne-Marie GACHON.**- C'est adopté à l'unanimité.

Je continue puisque Monsieur VIGOUROUX ne prendra pas non plus part au vote.

**9) APPROBATION DES TARIFS BILLETTERIE DE LA RÉGIE MUNICIPALE D'ACTION SOCIALE AVEC PARTICIPATION À COMPTER DU 2 SEPTEMBRE 2024 (WEB 437)**

Rapporteur : Madame Anne-Marie GACHON

*Madame Anne-Marie GACHON procède à une lecture succincte du rapport.*

**Madame Anne-Marie GACHON.**- Naturellement, vous avez tout le détail de chaque prestation.

Nous allons passer au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ?

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**Ne prend pas part au vote en tant qu'élu intéressé : Monsieur Frédéric VIGOUROUX.**

**VOTE**

**POUR : 29**

(29 « Pour Miramas »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**Madame Anne-Marie GACHON.**- C'est adopté à l'unanimité.

*Monsieur le MAIRE rejoint la séance et en reprend la Présidence.*

**Monsieur le MAIRE.**- Je reviens et nous passons à la délibération n° 10, sachant quand même que ce que nous venons de voter est dans la conformité de la ligne de ce que nous avons fait au dernier Conseil municipal en expliquant que nous ouvrons à l'ensemble des salariés (contractuels, fonctionnaires et retraités) des œuvres sociales pour améliorer, évidemment, leurs conditions de vie professionnelle ou de retraité en bénéficiant du CNAS (Comité National d'Action Sociale). C'est une grande association nationale. C'est une agence nationale qui permet à l'ensemble des agents territoriaux d'avoir comme un CSE (Comité Social et Économique) dans une entreprise. Ce sont des œuvres sociales.

On en revient à la question n° 10, Madame GACHON, rapidement, parce que nous sommes sur des départs en retraite.

**10) ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ – CRÉATION D'UN EMPLOI NON-PERMANENT DE CHARGÉ DE MISSION D'ACCÈS AUX DROITS DES ÉTRANGERS ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS**

**Rapporteur :** Madame Anne-Marie GACHON

*Madame Anne-Marie GACHON procède à une lecture succincte du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.**- Très bien.

On peut passer au vote s'il n'y a pas de question. Qui est contre ? Qui s'abstient ?

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 30**

(30 « Pour Miramas »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**11) ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ – CRÉATION D'UN EMPLOI NON-PERMANENT D'ADJOINT ADMINISTRATIF POUR ASSURER LA GESTION DE LA SALLE DES FÊTES MUNICIPALE**

Rapporteur : Madame Anne-Marie GACHON

*Madame Anne-Marie GACHON procède à une lecture succincte du rapport.*

**Monsieur le MAIRE**.- OK. Y a-t-il des questions ? S'il n'y a pas de question, nous passons au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ?

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 30**

(30 « Pour Miramas »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**12) APPROBATION DE LA CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL À TITRE ONÉREUX AUPRÈS DE L'ASSOCIATION MILLE ET UNE DANSES - AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

Rapporteur : Monsieur Éric MARCHESI

*Monsieur Éric MARCHESI procède à une lecture succincte du rapport.*

**Monsieur le MAIRE**.- Merci beaucoup. C'est chaque année la même chose.  
Nous passons au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ?

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 30**

(30 « Pour Miramas »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**13) APPROBATION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LE DISPOSITIF « MON PROJET DE BOUTIQUE » AVEC INITIATIVE OUEST PROVENCE - AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

Rapporteur : Madame Laëtitia DEFFOBIS

**Madame Laëtitia DEFFOBIS**.- L'association Initiative Ouest Provence est une association avec laquelle nous avons l'habitude de travailler sur tout ce qui est l'accompagnement à la création d'entreprise. Là, il s'agit d'un nouveau dispositif, comme vous le voyez dans la délibération.

*Madame Laëtitia DEFFOBIS procède à une lecture succincte du rapport.*

**Monsieur le MAIRE**.- Merci beaucoup. Nous reviendrons, lors d'un autre Conseil municipal, sur l'ensemble de la politique que nous menons depuis des années sur la redynamisation du centre-ville, parce que nous obtenons de bons résultats, mais pas seulement parce que nous avons d'autres projets, aussi, évidemment.

Je passe au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ?

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 30**

(30 « Pour Miramas »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**14) MISE EN PLACE D'UN EMPRUNT DE 2 500 000 € AUPRÈS DE DU CRÉDIT COOPÉRATIF**

Rapporteur : Monsieur Gérald GUILLEMONT

**Monsieur Gérald GUILLEMONT**.- En fait, l'objet de la délibération aurait dû être rédigé ainsi « accélération de la décarbonation des activités de la Commune » puisqu'il s'agit de financer la réhabilitation et la rénovation thermique du groupe scolaire La Carraire.

*Monsieur Gérald GUILLEMONT procède à une lecture succincte du rapport.*

**Monsieur Gérald GUILLEMONT**.- Cela permet de récupérer les calories générées par les occupants.

*Monsieur Gérald GUILLEMONT poursuit une lecture succincte du rapport.*

**Monsieur Gérald GUILLEMONT**.- On a choisi de retourner, puisqu'on a eu une proposition, à des taux d'intérêt fixes, ce qui ne génère absolument aucun risque pour le futur au niveau des comptes communaux.

*Monsieur Gérald GUILLEMONT poursuit une lecture succincte du rapport.*

**Monsieur Gérald GUILLEMONT**.- Je complète cette délibération en disant que l'on a choisi le Crédit coopératif aussi pour d'autres critères. C'est la seule banque qui nous a proposé un prêt et qui n'a pas, actuellement dans ses comptes, de financement des énergies fossiles. Ils ont renoncé complètement à financer les énergies fossiles. Et puis, il n'a pas non plus de filiale à l'étranger dans des paradis fiscaux.

Cela fait partie des choses sur lesquelles j'ai travaillé depuis deux ans, de telle manière que notre politique d'emprunt favorise les établissements qui ont des comportements qui correspondent aux valeurs que nous défendons.

**Monsieur le MAIRE.-** Merci beaucoup. Nous continuons donc notre décarbonation. Je ne sais pas si l'on doit dire cela comme ça, mais c'est de la décarbonation.

Je passe au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ?

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 30**

(30 « Pour Miramas »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**VILLE D'AVENIR**

**15) APPROBATION DE LA CRÉATION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL « TERRITOIRE NOURRICIER SAINT-CHAMAS / MIRAMAS » (T.N.S.M) - APPROBATION DES STATUTS**

Rapporteur : Madame Géraldine BUTI

*Madame Géraldine BUTI procède à une lecture succincte du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.-** C'est un sujet extrêmement important dont on a déjà parlé en Conseil municipal. Deux communes (Saint-Chamas et Miramas) se regroupent pour mutualiser leurs outils, leurs moyens et leurs finances. Nous sommes très soutenus par la Métropole et sa Présidente, notamment. Le Vice-président chargé de l'agriculture est venu chez nous étudier notre dossier.

Là, en fait, c'est vis-à-vis du Préfet. Nous le sollicitons pour créer ce SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) afin d'organiser et de réaliser notre unité de production culinaire.

Comme nous le savons tous, la nourriture, pour nos enfants et pour nos anciens, est extrêmement importante et sa qualité aussi. Donc, nous voulons faire du « bio ». Nous



voulons travailler au plus proche de nous. Nous allons aussi remettre des terres en agriculture. Donc, là, nous préparons évidemment notre unité de production.

Est-ce qu'il y a des questions ? C'est le dossier le plus important de ce soir. Qui est contre ? Qui s'abstient ?

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 30**

(30 « Pour Miramas »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**16) ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION SPÉCIFIQUE À L'ASSOCIATION NUITS MÉTIS**

Rapporteur : Madame Paulette ARNAUD

*Madame Paulette ARNAUD procède à une lecture succincte du rapport.*

**Monsieur le MAIRE**.- Très bien. Rappelons que, depuis la création de ce festival, on n'avait jamais eu de demande de subvention complémentaire. C'est vrai que nous n'avons jamais augmenté notre subvention, mais, là, nous sommes un peu obligés.

Je passe au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ?

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 30**

(30 « Pour Miramas »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

## TRANSITION ECOLOGIQUE

### 17) ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION SPÉCIFIQUE À L'ASSOCIATION L'ÉCOLE DU CHAT DES ALPILLES

Rapporteur : Monsieur Bernard GOUDILIÈRE

*Monsieur Bernard GOUDILIÈRE procède à une lecture succincte du rapport.*

**Monsieur Bernard GOUDILIÈRE**.- Pour information – apparemment, c'est déjà un forfait dont le tarif a été négocié –, une stérilisation et une identification, c'est 100 euros pour une femelle et 75 euros pour un mâle ; 208 ont été faites l'année dernière et ils envisagent d'en faire 300 cette année. La subvention donnée ne suffisant pas, l'École du chat des Alpilles nous demande une subvention spécifique de 20 000 euros.

*Monsieur Bernard GOUDILIÈRE poursuit une lecture succincte du rapport.*

**Monsieur le MAIRE**.- Merci beaucoup. On va simplement rappeler à tout le monde que beaucoup trop de chats sont laissés dehors, en liberté, puis on les abandonne. Évidemment, il est de notre responsabilité, sur le plan de l'hygiène, de nous en occuper. Je remercie vraiment cette association qui fait un « boulot » remarquable. On aura des discussions avec elle.

Je passe au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ?

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

#### **VOTE**

**POUR : 30**

(30 « Pour Miramas »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**Monsieur le MAIRE**.- C'est adopté à l'unanimité pour couper aux chats toute capacité à se reproduire, si j'ai bien compris.

## **DÉLIBÉRATION DISTRIBUÉE SUR TABLE**

### **18) APPROBATION DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT DE L'AIDE AUX LOISIRS ÉQUITABLES ET ACCESSIBLES 2024-2027**

Rapporteur : Madame Margarita ACKE-MELO

*Madame Margarita ACKE-MELO procède à la lecture du rapport.*

**Madame Margarita ACKE-MELO**.- La nouvelle grille du quotient familial est dans le tableau qui est joint.

*Madame Margarita ACKE-MELO poursuit la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE**.- Merci, Madame.

S'il n'y a pas de commentaire – c'est très important –, nous passons au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ?

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

#### **VOTE**

**POUR : 30**

(30 « Pour Miramas »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**Monsieur le MAIRE**.- Vous avez ensuite la liste des décisions que j'ai pu prendre.

### **C/ LISTE DES DÉCISIONS**

*Monsieur le MAIRE procède à la lecture des décisions prises pendant la période allant du 24 avril au 20 juin 2024.*

**Monsieur le MAIRE.-** Vous avez ensuite un marché public que vous avez évidemment consulté.

## **D/ LISTE DES MARCHÉS**

*Monsieur le MAIRE procède à la lecture du marché conclu depuis le dernier Conseil municipal.*

**Monsieur le MAIRE.-** Nous allons juste dire un mot pour conclure en vous donnant une information très importante. Ensuite, je lèverai la séance.

**Madame Paulette ARNAUD.-** On est un peu passé à côté à cause des élections, mais, demain, à 18 heures, dans le cadre des cycles de films du festival de films kenyans, nous avons une belle conférence avec une personne du CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique). C'est un docteur qui est spécialiste dans l'origine des Hommes. Vous savez qu'on dit que le Kenya est le berceau de l'Humanité. Donc, il y a quelque chose d'assez intéressant qui est prévu demain. Après, il y aura un film, évidemment. Mais, au moins sur la conférence, il faudrait que nous soyons quelques-uns. Cela me paraîtrait bien.

**Monsieur le MAIRE.-** Très bien.

À 18 heures, demain, il y aura aussi l'installation du nouveau chef des pompiers. Je donne toutes les informations pour la presse internationale, parce qu'ils sont deux maintenant. On a doublé le nombre de journalistes. Nous devons être importants.

Je vous souhaite une bonne soirée. La séance est levée.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 35.*

**Monsieur le MAIRE**

  
**Frédéric VIGOUROUX**

**La Secrétaire de séance**

  
**Laetitia DEFFOBIS**

Conseil municipal du 8 juillet 2024 / Procès-verbal  
Publié sur le site de la commune de Miramas le :

20 SEP. 2024